
Statistics Canada / Statistique Canada

Ottawa, Canada
K1A 0T6

FORMULE SK-4 DU RECENSEMENT DE 1991

GUIDE DE RÉFÉRENCE DES INTERVIEWERS

ET

RAISONS POUR LESQUELLES LES QUESTIONS SONT POSÉES

QUESTIONNAIRE DES SOUPES POPULAIRES (3B)

Canada

RECENSEMENT DE 1991 - QUESTIONNAIRE 3B

GUIDE DE RÉFÉRENCE ET RAISONS POUR LESQUELLES LES QUESTIONS SONT POSÉES

Qu'est-ce que le jour du recensement ?

Le jour du recensement est la journée au cours de laquelle tous les résidents du Canada sont dénombrés afin d'obtenir une image à jour du Canada, laquelle image est essentielle pour planifier l'avenir de notre pays.

Quelle est l'incidence d'un dénombrement précis sur le Canada et sur sa population ?

Le recensement revêt une grande importance à de nombreux égards. Les données du recensement servent de fondement à la prise de décisions ayant une incidence directe sur le quartier, la province ... bref, sur le pays tout entier !

Quelle est l'importance de la participation des répondants ?

Les répondants représentent le rouage le plus important du recensement. Pour que la nouvelle image du pays soit complète, nous devons dénombrer tous les résidents du Canada. Les répondants profitent directement des données du recensement car on les utilise pour planifier divers services et programmes communautaires.

Les renseignements concernant un répondant sont-ils confidentiels ?

Les renseignements recueillis lors du recensement sont protégés par la loi et tenus en sûreté au bureau de Statistique Canada. Les employés de Statistique Canada ont prêté serment de discrétion et ils doivent tenir confidentielles les réponses des particuliers, faute de quoi ils sont passibles d'une amende, d'une peine d'emprisonnement ou des deux. Les données publiées par le programme du recensement ne permettent l'identification d'aucun Canadien. Personne, pas même la police ni quelqu'autre organisme gouvernemental, ne peut obtenir de renseignements personnels sur un citoyen en particulier. Un répondant peut consulter son questionnaire du recensement en présentant à cet effet une demande écrite à l'adresse suivante :

Coordonnateur de la protection de la vie privée
Statistique Canada
Immeuble R.H.-Coats
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Question 1: Sexe

Raison : Les données sur le sexe nous aident à comprendre l'évolution des rôles de l'homme et de la femme au Canada.

Guide : Cette question ne doit pas être posée. Vous devez plutôt cocher la catégorie appropriée en vous basant sur vos observations.

Question 2: Date de naissance

Raison : Nous recueillons des informations sur la date de naissance afin de déterminer l'âge des répondants. Les données sur l'âge servent à établir les plans nécessaires pour répondre aux besoins de la communauté en matière de programmes d'orientation, de recyclage et d'établissements d'accueil.

Guide : Il est nécessaire de recueillir le jour, le mois, et l'année de naissance des répondants. Lorsqu'une personne ne connaît pas sa date de naissance exacte mais qu'elle peut vous donner son âge, indiquez alors la catégorie d'âge appropriée. Si la personne refuse de répondre à la question ou ne connaît pas sa date de naissance ou son âge, estimez son âge et indiquez-le dans la catégorie d'âge appropriée.

Question 3: Adresse de la nuit dernière

Raison : Comme pour les questions 4 et 11, nous recueillons les adresses afin de nous assurer qu'une personne n'est comptée qu'une fois et seulement une fois.

Guide : Essayez de relever autant de renseignements que possible. Si la personne a passé la nuit dans un refuge ou à quelqu'autre lieu d'hébergement temporaire, inscrivez le nom de l'établissement. De plus, essayez d'obtenir une adresse si la chose est possible. Par exemple, « YMCA. 100, rue Principale ». Si la personne ne connaît pas l'adresse exacte, inscrivez tout autre renseignement qui pourrait aider à trouver l'endroit. Par exemple, « YMCA. rue Principale près de l'intersection de la Première avenue ».

Le répondant peut avoir l'impression que les questions 3, 4 et 11 requièrent les mêmes renseignements. Dans certains cas, les réponses pourront être semblables pour plus d'une question. Cependant, cela ne s'applique pas à tout le monde. La question 3 sert à connaître l'endroit exact où la personne a passé la nuit du 3 au 4 juin 1991.

Question 4: Autre adresse

Raison : Comme pour les questions 3 et 11, nous recueillons les adresses afin de nous assurer qu'une personne n'est comptée qu'une seule fois.

Le répondant peut avoir l'impression que la question 4 demande les mêmes renseignements que la question 3. Pour certaines personnes, les réponses aux deux questions seront identiques. Toutefois, cela ne sera peut-être pas le cas pour tout le monde. Alors que la question 3 nous indique l'endroit où une personne a passé la nuit du 3 au 4 juin, la réponse à la question 4 indique l'adresse d'un conjoint ou d'un parent avec qui la personne vit ou a vécu, mais chez qui la personne était absente durant la nuit du 3 au 4 juin. La question 4 sert à connaître l'endroit que le répondant ou quelqu'un d'autre, comme un ami ou un parent, peut considérer comme son **domicile habituel.**

Si la personne a passé la nuit du 3 au 4 juin à son **domicile habituel**, cochez la réponse **Aucune autre adresse** et sautez la question 4b.

Guide : Voir les observations du guide pour la question 3.

Question 5: État matrimonial

Raison : Une fois combinées à d'autres données du recensement, les données sur l'état matrimonial légal servent à étudier les changements au plan de la formation des familles et à mesurer, notamment, le support familial et comment l'assistance sociale fonctionne.

Guide : Cochez la réponse **Légalement marié(e) (et non séparée(e))** si la personne visée est un époux ou une épouse, même si cette personne et son conjoint sont temporairement éloignés l'un de l'autre à cause d'un travail, d'une maladie ou pour chercher un emploi, mais non si cette personne est séparée ou divorcée.

Cochez la réponse **Légalement marié(e) et séparé(e)** si le conjoint de cette personne est toujours en vie mais qu'il n'habite plus avec cette personne pour des raisons autres que le travail ou la maladie.

Cochez la réponse **Divorcé(e)** si la personne visée a déjà été légalement mariée, a obtenu un divorce et ne s'est jamais remariée.

Cochez la réponse **Veuf(ve)** si la personne visée se retrouve dans l'une de ces situations: légalement mariée ou légalement mariée et séparée au moment du décès de son conjoint sans être remariée.

Cochez la réponse **Jamais marié(e) (célibataire)** si la personne visée n'a jamais été mariée.

Si la personne visée vit en union libre, déterminez laquelle des catégories de la question 5 décrit le mieux l'état matrimonial légal de la personne visée et cochez le cercle approprié. Assurez-vous également d'indiquer que cette personne vit en union libre à la question 6.

Il peut être nécessaire d'aller plus loin afin d'obtenir la réponse exacte à la question 5. Par exemple, si la personne répond qu'elle est **célibataire**, il sera alors nécessaire de déterminer si cela signifie qu'elle n'a **jamais été mariée**. Si ce n'est pas le cas, il faudra alors cocher une autre catégorie.

Question 6: Union libre

Raison : Nous posons cette question pour mieux comprendre l'évolution et la structure de ce changement important dans la situation des particuliers au sein des ménages.

Guide : Par **union libre**, on entend deux personnes qui vivent ensemble comme mari et femme sans être légalement mariées. Assurez-vous d'avoir indiqué **l'état matrimonial légal** de la personne à la question 5.

Question 7: Lieu de naissance

Raison : Les données tirées de cette question nous aident à déterminer si les personnes habitent toujours dans leur province de naissance ou si elles ont déménagé dans une autre province. Elles nous aident aussi à établir la taille et la composition de la population immigrante.

Guide : Si la personne n'est pas née au Canada, cochez la réponse Non à la question 7a) et sautez la question 7b).
Si la personne est née au Canada, cochez la réponse appropriée à la question 7b).
Si la personne est née dans une région du Canada qui faisait partie des Territoires-du-Nord-Ouest au moment de sa naissance, mais qui depuis est reconnue comme une région d'une des provinces du Canada, indiquez son lieu de naissance selon les frontières actuelles des provinces.
Si la personne est née à Terre-Neuve ou au Labrador avant l'entrée de cette province au sein de la Confédération en 1949, cochez alors la réponse **T.-N.** comme lieu de naissance.

Question 8: Première langue apprise

Raison : Ces données sont utilisées aux fins de programmes qui ont pour but de veiller à ce que votre région dispose d'un service linguistique approprié et que les organismes gouvernementaux vous servent dans la langue officielle de votre choix.

Guide : Si la personne ne comprend qu'une seule langue à l'heure actuelle, indiquez alors cette langue. Si la personne comprend plus d'une langue, indiquez celle qu'elle a apprise en premier lieu. Si elle a appris deux langues simultanément, indiquez la langue **la plus souvent parlée à la maison dans l'enfance**. Si les deux langues étaient utilisées **également**, indiquez-les toutes les **deux**.

S'il s'agit d'un enfant n'ayant pas encore appris à parler, indiquez la première langue que cet enfant apprendra à la maison. S'il apprend deux langues simultanément, indiquez la langue dans laquelle on lui parlera le plus souvent. Si les deux langues sont utilisées également, indiquez-les toutes les deux.

Si la personne parle une langue **indienne (de l'Inde)**, n'indiquez pas l'indien mais plutôt la langue précise telle que l'hindi, l'ourdou ou le pendjabi.

Si la personne parle une langue **amérindienne** (Indien de l'Amérique du Nord), indiquez une langue précise telle que le cri ou l'ojibway.

Question 9: Scolarité

Raison : Mesurer la scolarité des Canadiens nous aide à mieux comprendre la composition de la population et le besoin d'établissements scolaires et de programmes de formation supplémentaires tant à temps plein qu'à temps partiel. Il est essentiel de disposer de ces données afin de pouvoir planifier ce genre de programmes et de les financer en plus d'évaluer les effets de la scolarité sur le statut social.

Guide : Si la personne indique qu'elle n'a fait aucune étude, cochez la réponse **Aucune scolarité**.

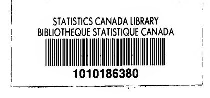
Si la personne indique qu'elle a fréquenté une école primaire ou secondaire, inscrivez le plus haut niveau atteint selon les normes de fréquentation scolaire de la province.

Si la personne a fait ses études en dehors du Canada, évaluez le niveau de scolarité équivalent selon le système scolaire de la province où a lieu le recensement.

Si la personne a fréquenté un établissement d'enseignement spécial ou un établissement décloisonné (non divisé en données d'études), estimez le mieux possible le niveau équivalent dans le système scolaire principal de la province où le recensement a lieu.

Si la personne a fait ses études dans un établissement autre qu'une université, une école secondaire ou une école primaire, y compris une école normale non universitaire ou une école de police, qui exige ou non un diplôme d'études secondaires comme condition d'admission, cochez alors la réponse **Collège communautaire, CÉGEP, etc.** Ne tenez pas compte des cours suivis durant les temps libres ou par intérêt personnel.

Dans le cas d'une personne qui a fréquenté l'université, peu importe si elle a obtenu ou non un diplôme, il faut cocher la réponse **Université**. On considère les cours par correspondance ou la fréquentation d'une école à temps partiel ou à temps plein, le jour ou le soir, mais non les cours suivis durant les temps libres ou par intérêt personnel.





Formule SK-4

Question 10: Nom

Raison : Statistique Canada doit connaître le nom des répondants afin de s'assurer, par les adresses données aux questions 3, 4 ou 11, qu'une personne n'est comptée qu'une fois et seulement une fois. Ces données ne sont pas consignées dans un fichier informatique et ne sont vues par personne, sauf par les employés de Statistique Canada.

Guide : Essayez d'obtenir le nom complet (c.-à-d. le prénom et le nom de famille). Si la personne veut donner seulement un prénom, un surnom ou des initiales, inscrivez sa réponse. Les faux noms doivent aussi être inscrits.

Question 11: Déjà recensé

Raison : Comme pour les questions 3 et 4, nous recueillons les adresses afin de nous assurer qu'une personne n'est comptée qu'une seule fois.
Le répondant peut avoir l'impression que les questions 3, 4 et 11 demandent les mêmes renseignements. Dans certains cas, les réponses pourront être semblables pour plus d'une question. Cependant, cela ne s'applique pas à tout le monde. La question 11 sert à connaître l'endroit où le répondant sait sans l'ombre d'un doute qu'il a été dénombré pour le recensement du Canada de 1991. Si cet endroit est déjà inscrit à la question 3a) ou 4a), cochez alors la réponse **À l'une des adresses déjà mentionnées** et mettez fin à l'interview. S'il s'agit d'un autre endroit, répondez alors aux questions 11b) et 11c).

Guide : Voir les observations du guide pour la question 3.